# Infos BAC

Bulletin d'informations du Bassin d'Alimentation du Captage

de Fauville-en-Caux / Terres-de-Caux



### **LE COMPOSTAGE** DU FUMIER

- Meilleure valorisation des effluents d'élevage : remplacement des apports d'engrais chimiques au sol par des engrais naturels.
- Principe : il faut sortir le fumier des box, le conduire au champ, le mettre en andain. Ensuite, la composteuse vient retourner l'andain pour l'aérer et mettre en route le processus de compostage (augmentation de la température). On recommence le processus avec la composteuse 3 semaines/1 mois après.
- **Épandage** : le compost épandu est de 10-15 T/ha sur les cultures tous les deux ans en moyenne.
- Plantes avec un cycle long : betteraves, Maïs, Pommes de terre, Prairies (pâturées et fauchées).
- Durée: au bout d'1 mois, il est utilisable.

- Avantages : apport des éléments fertilisants au sol sous une forme plus dégradée.
- Odeur plus naturelle, plus agréable et au moment de l'épandage il n'y a plus d'odeur.
- Épandage possible sur prairies pâturées contrairement à un fumier frais où l'attente est plus longue.
- Destruction des pathogènes d'un point de vue santé animale et évite l'apparition d'adventices sur les prairies.
- Quantité d'effluents à épandre divisée par 2 : diminution du coût et compensation du coût du compostage.

Pour tous renseignements concernant le Bassin d'Alimentation du Captage (BAC) de Fauvilleen-Caux et les actions évoquées dans cet infos BAC. N'hésitez pas à prendre contact avec l'animatrice BAC, Julie DOMAINE et l'animatrice Hydraulique Douce, Mélanie BROUTIN.

Tél.: 02 32 84 00 35 - j.domaine@cauxseine.fr - m.broutin@cauxseine.fr



## STRATÉGIE AZOTE

Pour garantir la distribution d'une eau de qualité, l'Agence Régionale de Santé réalise des analyses d'eau aux captages plusieurs fois par an. Les analyses effectuées depuis 2014 mettent en évidence des contaminations aux nitrates, aux produits phytosanitaires et à la turbidité.

Le captage de Fauville-en-Caux est concerné par ces 3 problématiques, avec des teneurs dépassant régulièrement les normes réglementaires. Pour les **nitrates**, la norme réglementaire à ne pas dépasser pour que l'eau soit de bonne qualité est de **50 mg/L.** En octobre 2021, l'analyse eaux brutes du captage révélait un taux de nitrates de 57 mg/L.

Ce captage identifié « prioritaire GRENELLE » et « sensible Agence de l'Eau » fait l'objet d'un programme d'actions à l'échelle de son bassin d'alimentation afin de préserver la ressource en eau. Ces actions sont cofinancées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et Caux Seine agglo.

Dans le cadre de la protection de la ressource en eau, les BACs classés prioritaires Grenelle en Seine-Maritime font l'objet d'une campagne **reliquats entrée et sortie d'hiver (REH-RSH).** Ces reliquats d'azote sont réalisés dans le cadre de l'Observatoire des reliquats, depuis 2013, soutenu par l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Certains d'entre vous participent déjà aux campagnes de reliquats azotés. D'autres, nous espérons, rejoindront la prochaine campagne 2022-2023 qui débutera en juin pour la sélection des parcelles.

Un tableau de bord a été réalisé pour élaborer la stratégie Azote du Bassin d'Alimentation du Captage (BAC) de Fauville afin d'améliorer et de protéger la qualité de l'eau brute du captage.

Cette stratégie Azote repose sur la mise en place d'actions agricoles :

### 1 - INTERCULTURE LONGUE:

OBJECTIF: avoir un couvert d'intercultures ayant au moins 1,5 kg/m² de poids de biomasse ou permettant de ne pas dépasser un REH de 30 kg N/ha

Cette action aura lieu sur les successions Maïs > Culture de Printemps, Céréales > Culture de Printemps et Pomme de terre > Culture de Printemps

### 2 - INTERCULTURE COURTE:

<u>OBJECTIF</u>: mettre un couvert d'interculture ou laisser les repousses pour les successions Céréales > Céréales et Lin > Céréales

### 3 - AVANT ET APRES COLZA:

<u>OBJECTIF</u>: faire du Colza associé développé et laisser les repousses de colza après le 20 septembre ou permettant de ne pas dépasser un REH de 50 kg N/ha

Elle repose également sur la mise en place d'actions d'animations :

### 1 - ANIMATIONS COLLECTIVES:

<u>OBJECTIF</u>: l'animation BAC réalisera deux animations collectives (Tours de plaine, démonstrations de matériels, formations...)

#### 2 - ENVOI D'ARTICLES:

<u>OBJECTIF</u>: l'animation BAC enverra des articles pour rappeler le calendrier, les objectifs fixés, informer sur la pluviométrie, informer sur la pesée de biomasse, etc

### 3 - CONCOURS COUVERT VÉGÉTAL:

<u>OBJECTIF</u>: celui qui aura le plus haut poids de biomasse de son interculture longue avec le plus petit REH (ne dépassant pas 30kg N/ha) gagnera un lot du Terroir

### L'HYDRAULIQUE DOUCE

Le marché public de travaux d'hydraulique douce sur le BAC de Fauville-en-Caux, actuellement en cours, se termine en mai 2022. Nous préparons donc en ce moment le renouvellement du marché pour permettre de poursuivre la démarche dès la fin du 1<sup>er</sup> marché. L'animatrice hydraulique douce ou l'animateur du BAC vous contacteront durant la période estivale 2022 afin d'échanger avec vous sur le sujet.

1<sup>er</sup> semestre 2022

Mai 2022

2ème semestre 2022

1er marché public de travaux hydraulique douce en cours + renouvellement du marché : Consultation d'entreprises Fin du 1er marché public de travaux hydraulique douce sur le bac + choix de l'entreprise pour le second marché

Démarrage du second marché travaux hydraulique douce sur le bac

Planning prévisionnel



Caux Seine agglo soutient votre démarche et propose à celles et ceux qui ont réalisé ou qui réaliseront des travaux d'aménagements d'hydraulique douce de mettre en place un panneau d'information.







Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter Mélanie BROUTIN (animatrice Hydraulique Douce, par téléphone au 07 89 06 70 18 ou par mail à l'adresse suivante : m.broutin@cauxseine.fr) ou Julie DOMAINE (animatrice BAC, par téléphone au 02 32 84 00 35 ou par mail à l'adresse suivante : j.domaine@cauxseine.fr)



# Cellule protection de la ressource de Caux Seine agglo



### Gaëtan DEGRUMELLE

Coordinateur cellule protection de la ressource.

Animateur BAC d'Angerville-Bailleul / Saint-Maclou-la-Brière et de Norville Tél.: 02.32.84.00.35 E-mail: g.degrumelle@cauxseine.fr



### Mélanie BROUTIN

Animatrice hydraulique douce depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2019. Tél.: 02.32.84.00.35 E-mail: m.broutin@cauxseine.fr



# Abdessamad EL KADIRI

Animateur BAC de Notre-Dame-de-Gravenchon et de Becquet-Gruchet depuis le 27 janvier 2020. Tél.: 02.32.84.00.35 E-mail: a.elkadiri@cauxseine.fr



# Julie DOMAINE

Animatrice BAC de Fauville-en-Caux et de Maulévrier / Montmeiller depuis le 8 janvier 2020. Tél.: 02.32.84.00.35 E-mail: j.domaine@cauxseine.fr

Caux Seine agglo Maison de l'intercommunalité Allée du Catillon BP 20062 76170 Lillebonne Tél.: 02 32 84 40 40



### **LES AIDES DU MOMENT**



### Aides régionales

 Investissements agricoles pour une agriculture normande performante (y compris les matériels d'entretien des haies de type épareuse dotée d'un lamier à scie ou à couteaux, d'un sécateur, d'un groupe fauchage)

Appel à projets N°1 - 2022 : du 1er février au 31 mai 2022

Appel à projets N°2 - 2022 : du 1er juin au 30 septembre 2022

Appel à projets N°3 - 2022 : du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 31 janvier 2023 (à confirmer)

https://www.normandie.fr/investissements-agricoles-pour-une-agriculture-normande-performante

• Création, développement et promotion des circuits courts et des marchés locaux - Cofinancé par le FEADER

Appel à candidatures ouvert du 12 avril 2021 au 31 décembre 2022

https://www.normandie. fr/creation-developpement-et-promotion-des-circuits-courts-et-des-marches-locaux-cofinance-par-le

• Aide à la mise en place de systèmes agro-forestiers

Appel à projets N°2 2022 du 1<sup>er</sup> mars 2022 au 31 mai 2022 Appel à projets N°3 2022 du 1<sup>er</sup> juin 2022 au 15 septembre 2022

https://www.normandie.fr/aide-la-mise-en-place-de-systemes-agro-forestiers

 Investissements pour la transformation à la ferme et la commercialisation en circuits courts

Appel à projets N°2 2022 du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 30 juin 2022 Appel à projets N°3 2022 du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 septembre 2022 Appel à projets N°4 2022 du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 31 décembre 2022

https://www.normandie.fr/investissements-pour-la-transformation-la-ferme-et-la-commercialisationen-circuits-courts

> Vous pouvez également consulter les autres aides proposées par la région via le lien suivant :

https://www.normandie.fr/aides-regionales?search\_api\_fulltext=&field\_type\_beneficiaires%5B57%5D=57&field\_theme\_principal%5B70%5D=70&field\_themes%5B70%5D=70&page=%2C0

### Aides départementales



- Soutien aux petits investissements matériels dans les élevages
- Soutien aux petits investissements matériels pour la transformation et la commercialisation des produits fermiers
- Soutien aux petits investissements matériels en maraîchage, arboriculture et horticulture
- Soutien aux petits investissements matériels à vocation sanitaire
- Aide aux travaux de plantation et restauration de haies bocagères/de talus (hors clos-masure)
- > Plus d'informations via le lien suivant :

https://www.seinemaritime.fr/docs/Guide%20des%20aides%20agricoles.pdf

### **Brochure valorisation des haies**

https://www.seine-maritime.gouv.fr/content/download/48527/314714/file/Tryptique\_valorisation\_haies\_V7.pdf

Pour toutes questions concernant les aides décrites ci-dessus ou pour obtenir les documents nécessaires pour répondre aux appels à projets, n'hésitez pas à contacter l'un des animateurs de la cellule protection de la ressource de Caux Seine agglo.